

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1463

29 juillet 2009

SOMMAIRE

360 Capital One S.C.A. - SICAR	70215	IN.A.MA Invest S.à r.l.	70205
Afrodite S. à r.l.	70210	Industrie de la Construction S.A.	70210
Alfa Invest S.A.	70219	Insolux S.A.	70222
Alius S.A.	70221	ITT International S.à r.l.	70222
Amata S.A.	70211	Laax Investments Ltd.	70217
Ambo S.A.	70199	Lamint S.à r.l.	70191
Arvensis S.A.	70205	Masterhouse S.A.	70213
AS Sicav	70209	MECAN Industry S.A.	70220
Balholm Investments S.A., SPF	70220	Metalgroup S.A.	70216
Baudes S.A.	70199	New Mersey Lux S. à r. l.	70186
Baupart A.G.	70222	O'Donnell Invest S.à.r.l.	70199
Brembo International S.A.	70214	OOCL (Luxembourg) S.A.	70222
Carihoid S.A.	70205	Operspec S.A.	70212
Carson Holding S.A.	70186	Optifid S.A.	70224
CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR	70195	Paneurinvest S.A.	70208
CIG Capital Investment Group S.A.	70195	Partin S.A.	70191
Club 5 S.à r.l.	70223	Philip Morris Luxembourg	70205
Compagnie Luxembourgeoise d'Investis- sements et de Management S.A.	70191	Qurtech	70216
Dak Holding S.A.	70212	Repères S.à r.l.	70223
Dak Immo S.A.	70211	Reyl (Lux) Global Funds	70217
Damia Holding S.A.	70223	Reyl (Lux) Tactical Allocations	70217
Egos S.A.	70224	Schwan's Global Holdings, S.à r.l.	70213
ET SI, s.à r.l.	70214	Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l.	70202
Euros Plans International S.A.	70207	Siria S.A.	70219
Fly Invest S.A.	70214	Snack-Expresso S.à r.l.	70189
Fouress Systems S.A.	70210	Société Anonyme des Eaux Minérales de Beckerich S.A.	70223
Galoma S.A.	70218	Swedbank Robur International	70213
GENN360 TM Luxembourg Holdings S.à r.l.	70178	Taurus Euro Retail II Investment S.à r.l.	70200
Havana Invest S.A.	70224	Thelio Participations S.A.	70219
HCA Luxembourg 1	70191	United Artists Growing Holding S.A.	70224
HCA Luxembourg Investments S.à r.l.	70195	Vansan S.A.	70194
I.B.B. Baugesellschaft mbH	70215	Yeoman Capital S.A.	70221
I.L.I. S.A.	70209	Yeoman Investments S.A.	70220
Immobilière Tresco S.A.	70209		

GENNX360 TM Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.039.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the sixth of July.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

GENNX360 CAPITAL PARTNERS, L.P., a limited partnership organised under the laws of Delaware, having its registered office at 300 Park Avenue, 17th Floor, New York, NY 10022, United States of America, represented by its General Partner GenNx360 GP, LLC, a Delaware limited liability company having its registered office at 300 Park Avenue, 17th Floor, New York, NY 10022, United States of America, here represented by Anke Jager, Administrator, with professional address in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 1st July 2009.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name.

There is formed a private limited liability company under the name "GENNX360 TM LUXEMBOURG HOLDINGS S.À R.L." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a par value of one Euro each (EUR 1.00) (the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares by decisions of the Sole Manager or in case of plurality of managers of the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the Sole Manager or in case of plurality of managers by the Board of Managers on the basis of relevant interim accounts.

Art. 6. Shares indivisibility.

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers")

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company.

Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two managers.

Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A Manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call initiated from Luxembourg shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General Meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his share holding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions, it being understood that in case of a sole Shareholder, such sole Shareholder may decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law.

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2009.

Subscription - Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Shares:

GENNX360 CAPITAL PARTNERS, L.P. represented by its General Partner GenNx360 GP, LLC . . . 12,500 Shares

Total: 12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.00) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred euro (1,500.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) The sole Shareholder resolves to appoint as managers of the Company for an undetermined period:

- Mr Alexander James Bermingham, born on 19 December 1972 in Sheffield, United Kingdom, with professional address at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Mrs Anke Jager, born on 22 April 1968 in Salzgitter, Germany, with professional address at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the mandatory of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same mandatory and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the party appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le six juillet.

Par-devant la soussignée Maître Martine SCHAEFFER, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

A COMPARU:

GENNX360 CAPITAL PARTNERS, L.P., une société constituée sous le droit de Delaware, Etats Unis, ayant son siège social à 300 Park Avenue, 17th Floor, New York, NY 10022, Etats Unis, représentée par son General Partner GenNx360 GP, LLC, une société constituée sous le droit de Delaware ayant son siège social à 300 Park Avenue, 17th Floor, New York, NY 10022, Etats Unis, ici représentée par Anke Jager, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 1^{er} juillet 2009.

La procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la société comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I.- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination.

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "GENNX360 TM LUXEMBOURG HOLDINGS S.À R.L." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège social de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts ou participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (les "Sociétés Apparentées"), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations ou investissements légaux, commerciaux, techniques ou financier(s) et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro chacune (EUR 1,-) (les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après par les "Associés".

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associé(s).

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décisions du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants par le Conseil de Gérance sur la base des comptes intermédiaires pertinents.

Art. 6. Indivisibilité des parts sociales.

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III.- Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société.

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne

à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants.

Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique ou du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique initiée de Luxembourg est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables étant entendu qu'en cas d'Associé unique, celui-ci peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en assumant personnellement tous les actifs et passif, connus ou inconnus, de la Société.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable.

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social de la Société commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

GENNIX360 CAPITAL PARTNERS, L.P., représentée par son General Partner GenNx360 GP, LLC	12.500 Parts Sociales
Total:	12.500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Résolution de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) L'Associé décide de nommer gérants de la Société pour une période indéterminée:

- M. Alexander James Bermingham, né le 19 décembre 1972 à Sheffield, Royaume-Uni, ayant sa résidence professionnelle au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

- Mme Anke Jager, née le 22 avril 1968 à Salzgitter, Allemagne, ayant sa résidence professionnelle au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la mandataire de la société comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la société comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Jager et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juillet 2009. LAC/2009/26960. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009088526/5770/438.

(090105755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

New Mersey Lux S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.637.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009088151/10.

(090104656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Carson Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 147.048.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le deux juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

ont comparu:

1.- "DALECREST LTD", une société constituée et existant sous le droit anglais, établie et ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man);

ici représentée par Monsieur Antonio FERNANDES, employé privé, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Douglas (Ile de Man), le 22 juin 2009.

2.- Madame Romaine SCHEIFER-GILLEN, préqualifiée, agissant en son nom personnel.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme de participations financières que les parties déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme luxembourgeoise dénommée: "CARSON HOLDING S.A."

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg).

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil

d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein, le cas échéant un ou plusieurs vice-présidents. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six (6) ans.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier jeudi du mois d'avril de chaque année à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2009.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le premier jeudi du mois d'avril 2010.

Souscription et Libération

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société "DALECREST LTD", prédésignée, trois cent neuf actions	309
2.- Madame Romaine SCHEIFER-GILLEN, préqualifiée, une action	1
TOTAL: TROIS CENT DIX actions	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ neuf cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à TROIS (3) et celui des commissaires à UN (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Alexis DE BERNARDI, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg;

2.- Monsieur Régis DONATI, expert-comptable, né à Briey (France), le 19 décembre 1965, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg;

3.- Monsieur Daniele MARIANI, employé privé, né à Ascoli Piceno (Italie), le 3 août 1973, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Deuxième résolution

Est nommé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Robert REGGIORI, expert comptable, né à Metz (France), le 15 novembre 1966, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2012.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. FERNANDES, R. SCHEIFER-GILLEN, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 juillet 2009. Relation: EAC/2009/7908. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009088530/239/126.

(090105953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Snack-Expresso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4531 Obercorn, 184, avenue Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 147.047.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le deux juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

1) Monsieur Paulo Renato DA CUNHA MAIA, opérateur, né à Santo Tirso (Portugal), le 21 juin 1969, demeurant au 16, rue de Schiffflange, L-3676 Kayl.

2) Monsieur Osman TEKIN, opérateur, né à Mont-Saint-Martin (France), le 24 juillet 1979, demeurant au 45 rue Mathieu Dombasle, F-54350 Mont-Saint-Martin (France).

Lesquelles personnes comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclare constituer par les présentes et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet principal l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec snack et petite restauration.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de "SNACK-EXPRESSO S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Differdange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (12.400,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-QUATRE EUROS (124,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Paulo Renato DA CUNHA MAIA, prénommé, cinquante et une parts sociales	51
2) Monsieur Osman TEKIN, prénommé, quarante-neuf parts sociales	49
TOTAL: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire à un compte bancaire au nom de la société, de sorte que la somme de DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (12.400,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2009.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est établi au 184, avenue Charlotte, L-4531 Obercorn.

2.- Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) Gérant technique:

Monsieur Paulo Renato DA CUNHA MAIA, opérateur, né à Santo Tirso (Portugal), le 21 juin 1969, demeurant au 16, rue de Schiffflange, L-3676 Kayl.

b) Gérant administratif:

Monsieur Osman TEKIN, opérateur, né à Mont-Saint-Martin (France), le 24 juillet 1979, demeurant au 45, rue Mathieu Dombasle, F-54350 Mont-Saint-Martin (France).

Vis-à-vis des tiers la société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention de la partie constituante sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant, les personnes comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. R. DA CUNHA MAIA, O. TEKIN, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 juillet 2009. Relation: EAC/2009/8015. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).
Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009088531/239/112.

(090105938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Lamint S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 44.462.

Rectificatif du dépôt du 12 août 2008 (N° L080119017)

Les comptes annuels modifiés au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision et d'affectation des résultats ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAMINT S.à.r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature / Signature

Un gérant / Un gérant

Référence de publication: 2009088144/16.

(090104719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Compagnie Luxembourgeoise d'Investissements et de Management S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 53.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009088146/10.

(090104688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Partin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 9.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009088145/10.

(090104690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

HCA Luxembourg 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.526.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of June.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of HCA Luxembourg 1 S.à r.l. a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed of Me Jean-Joseph Wagner, notary, residing

in Sanem, (Grand Duchy of Luxembourg), on 25 June 2007, published in the Mémorial C number 1781 of 23 August 2007 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under number 129.526. The articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary, on 16 December 2008, published in the Mémorial C number 230 of 3 February 2009.

The extraordinary general meeting is declared open at 7.00 p.m., with Mr Michael JONAS, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mr Pierre-Alexandre LECHANTRE, lawyer, residing in Luxembourg.

The extraordinary general meeting elected as scrutineer Mrs Rebecca UNVERZAGT, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the extraordinary general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda

1. To change the financial year of the Company so that it shall start on the first day of July and end on the last day of June of the following year, the current financial year having started on the first day of January 2009 will close on the last day of June 2009.

2. To amend article 17 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be taken under item 1 of the agenda.

3. Miscellaneous.

(ii) The shareholders present, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the extraordinary general meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) The whole subscribed capital being represented at the present extraordinary general meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary.

(v) The present extraordinary general meeting is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The extraordinary general meeting resolves, after deliberation, unanimously to take the following resolutions:

First resolution

The general meeting RESOLVES to change the financial year of the Company so that it shall start on the first day of July of each year and end on the last day of June of the following year.

The extraordinary general meeting further RESOLVES that the current financial year which started on the first day of January 2009 will close on the last day of June 2009.

Second resolution

The general meeting RESOLVES to amend articles 17 of the articles of incorporation of the Company, which shall from now on read as follows:

Art. 17. Financial year. "The Company's financial year begins on the first day of July and ends on the last day of June of the following year."

There being no other business, the extraordinary general meeting was closed at 7.20 p.m.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société HCA Luxembourg 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec siège social à 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte de Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 25 juin 2007, publié au Mémorial C numéro 1781 du 23

août 2007 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 129.526. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, en date du 16 décembre 2008, publié au Mémorial C numéro 230 du 3 février 2009.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 19.00 heures sous la présidence de Maître Michael JONAS, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Maître Pierre-Alexandre LECHANTRE, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur Maître Rebecca UNVERZAGT, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1 Modification de l'année sociale de la Société de sorte qu'elle commence le premier jour de juillet et se termine le dernier jour de juin de l'année suivante, l'année sociale en cours ayant commencé le premier jour de janvier 2009 prendra fin le dernier jour de juin 2009.

2 Modification de l'article 17 des statuts de la Société afin de refléter la résolution à prendre sous le point 1 de l'ordre du jour.

3 Divers.

(ii) Les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

(iv) L'intégralité du capital social souscrit étant représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

(v) La présente assemblée générale extraordinaire est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'année sociale de la Société de sorte qu'elle commence dorénavant le premier jour de juillet de chaque année et finisse le dernier jour de juin de l'année suivante.

L'assemblée générale décide que l'année sociale en cours qui a commencé le premier jour de janvier 2009 prendra fin le dernier jour de juin 2009.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 17 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 17. Année sociale. "L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et finit le dernier jour de juin de l'année suivante."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19.20 heures.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. JONAS, P.A. LECHANTRE, R. UNVERZAGT, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 juillet 2009. Relation: EAC/2009/7871. Reçu soixante-quinze Euros (75,00 €).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009088546/239/117.

(090105797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Vansan S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 73.109.

L'an deux mille neuf, le premier juillet.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding "Vansan S.A.", établie et ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.109, constituée par acte du ministère de Maître Arnold Vuylsteke, notaire de résidence à Zichen-Zussen-Bolder (Commune Riemst), Belgique, en date du 3 août 1990, publié aux Annexes du Moniteur Belge du 25 août 1990, sous numéro 900825-377, dont le siège a été transféré de Belgique à Luxembourg, suivant acte reçu en date du 10 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 114 du 3 février 2000. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié reçu en date du 6 juillet 2001, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 148 du 28 janvier 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Joram MOYAL, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Amandine LESAIN, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Hélène SCHORR, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents, respectivement représentés par fondés de procuration, ce qui résulte d'une liste de présence annexée aux présentes et signée "ne varietur" par les actionnaires respectivement leurs fondés de procuration ainsi que les membres du bureau.

Ladite liste restera annexée à la présente minute pour être soumise avec elle aux formalités de l'Enregistrement.

Tous les actionnaires présents ou dûment représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour avoir reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Transformation de société holding organisée dans les limites de la loi modifiée du 31 juillet 1929 en société de participations financières et modification subséquente de l'article 2 des statuts de la société;

2. Divers.

Le Président a ensuite mis au vote les différentes propositions de résolutions et l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de procéder à la transformation de la société de son statut actuel de société holding organisée dans les limites de la Loi modifiée du 31 juillet 1929 en société anonyme de participations financières.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. "La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière et encore l'acquisition de brevets et de marques de fabrique et la concession de licences, l'acquisition de biens meubles et immeubles, leur gestion et leur mise en valeur.

La Société a encore pour objet l'acquisition, la vente, l'échange, la construction de tout objet immobilier, soit directement et en son nom, soit par l'entremise de sociétés ou autres entités luxembourgeoises ou étrangères poursuivant ce même objet ou un objet similaire. Dans ces derniers cas, la Société peut prendre des participations ou des intérêts qui ne doivent pas être nécessairement majoritaires ou déterminants en ce qui concerne leur gestion.

Dans ces contextes la Société peut également donner des objets immobiliers en location, sous quelque forme que ce soit, ou les prendre en location, les concéder en sous location ou les mettre autrement en valeur.

Elle peut encore accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, ainsi qu'à des tiers tous concours ou toutes assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale.

Elle peut d'une manière générale effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières et prêter tous services, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et encore accomplir toutes autres opérations à favoriser l'accomplissement de son objet social."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. MOYAL, A. LESAIN, H. SCHORR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 juillet 2009. Relation: EAC/2009/7886. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009088548/239/68.

(090105768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

CIG Capital Investment Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 79.028.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009089416/11.

(090097088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2009.

CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.414.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009088154/15.

(090104616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

HCA Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 146.901.

In the year two thousand and nine, on thirtieth June,

before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Galen International Holdings, Inc., a Delaware corporation registered under number 3652565, with registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 Delaware, United States of America (the "Shareholder"),

hereby represented by Mr Michael JONAS, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 29 June 2009,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of HCA Luxembourg Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of two hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 212,500.-), with registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 12 June 2009, not

yet published and not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of five thousand euro (EUR 5,000.-) so as to raise it from its present amount of two hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 212,500.-) to two hundred seventeen thousand five hundred euro (EUR 217,500.-).

2 To issue five thousand (5,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of six hundred thirty-seven million five hundred sixty-nine thousand three hundred seventeen euro (EUR 637,569,317.-) by HCA Luxembourg 1 S.à r.l. and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind.

4 To amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of five thousand euro (EUR 5,000.-) so as to raise it from its present amount of two hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 212,500.-) to two hundred seventeen thousand five hundred euro (EUR 217,500.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue five thousand (5,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Third resolution

Subscription - Payment

Thereupon appeared HCA Luxembourg 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 129526, represented by Mr Michael JONAS, prenamed,

by virtue of a proxy given on 30 June 2009,

(the "Subscriber") which proxy, signed by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The Subscriber declared to subscribe for five thousand (5,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, with payment of a share premium of six hundred thirty-seven million five hundred sixty-nine thousand three hundred seventeen euro (EUR 637,569,317.-) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting in (i) the partnership interest held by the Subscriber in HCA International Finance LLP, a limited liability partnership registered under the laws of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 1011 Centre Road, Suite 322, Wilmington, Delaware 19805, United States of America ("HCAIL"); (ii) all the twelve thousand five hundred (12,500) shares of HCA Luxembourg 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée duly organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies under number B 129525 as well as (iii) a claim held by the Subscriber against HCA Inc., (the "Contribution") having an aggregate value of six hundred thirty-seven million five hundred seventy-four thousand three hundred seventeen euro (EUR 637,574,317.-).

The Contribution represents a value in aggregate amount of six hundred thirty-seven million five hundred seventy-four thousand three hundred seventeen euro (EUR 637,574,317.-).

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Subscriber declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Subscriber further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Report").

The conclusions of the Report read as follows:

"Pursuant to the above retained valuation methodology, the Contribution paid to the Company amounts at least to six hundred thirty-seven million five hundred seventy-four thousand three hundred seventeen euro (EUR 637,574,317.-)

and is at least equal to the nominal value of the Shares to be issued by the Company, together with an aggregate share premium of six hundred thirty-seven million five hundred sixty-nine thousand three hundred seventeen euro (EUR 637,569,317.-)."

The Report, which after being signed "ne varietur" by the Shareholder, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the five thousand (5,000) new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

"The subscribed capital of the Company is set at two hundred seventeen thousand five hundred euro (EUR 217,500.-) represented by two hundred seventeen thousand five hundred (217,500) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at six thousand three hundred euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente juin.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Galen International Holdings, Inc., une société du Delaware enregistrée sous le numéro 3652565, avec siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 Delaware, Etats-Unis d'Amérique (l'"Associé"),

représentée aux fins des présentes par Maître Michael JONAS, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 29 juin 2009.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de HCA Luxembourg Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de deux cent douze mille cinq cent euro (EUR 212,500.-), dont le siège social est au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 12 juin 2009, pas encore publié et pas encore immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la "Société"). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la société à concurrence de cinq mille euros (EUR 5.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent douze mille cinq cent euros (EUR 212.500,-) à deux cent dix-sept mille cinq cent euros (EUR 217.500,-).

2 Emission de cinq mille (5.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de six cent trente-sept million cinq cent soixante-neuf mille trois cent dix-sept euros (EUR 637.569.317,-) par HCA Luxembourg 1 S.à r.l. et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

4 Modification de l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinq mille euros (EUR 5.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent douze mille cinq cent euros (EUR 212.500,-) à deux cent dix-sept mille cinq cent euros (EUR 217.500,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre cinq mille (5.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Troisième résolution

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu HCA Luxembourg 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 129526 (le "Souscripteur"), représenté par Maître Michael JONAS, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 30 juin 2009, qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Le Souscripteur a déclaré souscrire cinq mille (5.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de six cent trente-sept million cinq cent soixante-neuf mille trois cent dix-sept euros (EUR 637.569.317,-) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant en (i) la participation détenue par le Souscripteur dans HCA International Finance LLP, un limited liability partnership enregistré au Delaware, Etats-Unis, ayant siège principal à 1011 Centre Road, Suite 322, Wilmington, Delaware 19805, United States of America ("HCAIL"); (ii) toutes les douze mille cinq cent (12,500) parts sociales de HCA Luxembourg 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés au numéro B 129525 ainsi qu' (iii) une créance détenue par le Souscripteur à l'encontre de HCA Inc. (l' "Apport") ayant une valeur totale de six cent trente-sept millions cinq cent soixante-quatorze mille trois cent dix-sept euro (EUR 637.574.317,-).

L'Apport représente un montant total de six cent trente-sept millions cinq cent soixante-quatorze mille trois cent dix-sept euro (EUR 637.574.317,-).

La preuve par le Souscripteur de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

Le Souscripteur a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le "Rapport").

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

"En vertu de la méthode d'évaluation maintenue ci-dessus, l'Apport payé à la Société s'élève au moins à six cent trente-sept million cinq cent soixante-quatorze mille trois cent dix-sept euro (EUR 637.574.317,-) et correspond au moins à la valeur nominale des parts sociales à émettre par la Société avec une prime d'émission de six cent trente-sept million cinq cent soixante-neuf mille trois cent dix-sept euro (EUR 637.569.317,-)."

Le Rapport, qui après avoir été signé "ne varietur" par l'Associé, tel que ci-dessus représenté, et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes.

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les cinq mille (5.000) parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

"Le capital souscrit de la Société est fixé à deux cent dix-sept mille cinq cent Euros (EUR 217.500,-) représenté par deux cent dix-sept mille cinq cent (217.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à six mille trois cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. JONAS, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 juillet 2009. Relation: EAC/2009/7869. Reçu soixante-quinze Euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009088545/239/188.

(090105805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Ambo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 42.057.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Edoardo TUBIA / Signature

Référence de publication: 2009087381/13.

(090103527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

O'Donnell Invest S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 75, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

InterFIDUCIAIRE

121, AVENUE DE LA FAÏENCERIE

L-1511 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009087389/13.

(090103923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Baudes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1832 Luxembourg, 10, rue Jean Jacoby.

R.C.S. Luxembourg B 68.540.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

FIDUCIAIRE CLAUDE UHRES et Cie S.A.

10, rue Jean Jacoby

L-1832 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009087390/14.

(090104038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Taurus Euro Retail II Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.018.275,00.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 121.734.

In the year two thousand and nine, on the second day of June.

Before us Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Taurus Euro Retail II Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 121.725,

here represented by Ms. Anne-Laure Mollard, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Taurus Euro Retail II Investment S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121.734 (the "Company"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, on November 7, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2452 of December 30, 2006, the articles of incorporation of which were amended for the last time by a deed of Maître Carlo Wersandt, the undersigned notary, on February 25, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 616 of March 20, 2009, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by thirteen thousand five hundred Euro (EUR 13,500.-), from one million four thousand seven hundred seventy-five Euro (EUR 1,004,775.-), up to one million eighteen thousand two hundred seventy-five Euro (EUR 1,018,275.-), by the issue of five hundred forty (540) new shares, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, together with a share premium of one hundred twenty-one thousand three hundred eighty-five Euro (EUR 121,385.-) to be allocated to the share premium account of the Company.

The subscription of the five hundred forty (540) shares newly issued and the contribution to the share premium amounting to one hundred twenty-one thousand three hundred eighty-five Euro (EUR 121,385.-) have been fully paid up by the Sole Shareholder by a contribution in cash, so that the total amount of one hundred thirty-four thousand eight hundred eighty-five Euro (EUR 134,885.-) is at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a result of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to modify the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

"The Company's share capital is set at one million eighteen thousand two hundred seventy-five Euro (EUR 1,018,275.-), represented by forty thousand seven hundred thirty-one (40,731) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each."

The rest of the articles of incorporation of the Company shall remain unchanged.

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of these resolutions is estimated at approximately one thousand and three hundred euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version, on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy-holder of the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxy-holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le deux juin.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Taurus Euro Retail II Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.725,

ici représentée par Madame Anne-Laure Mollard, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'"Associé Unique") de Taurus Euro Retail II Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.734 (la "Société"), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, le 7 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2452 du 30 décembre 2006, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Carlo Wersandt, notaire soussigné, le 25 février 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 616 du 20 mars 2009, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de treize mille cinq cents euros (EUR 13.500,-), pour le porter de son montant actuel de un million quatre mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 1.004.775,-), à un million dix-huit mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 1.018.275,-) par l'émission de cinq cent quarante (540) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et décide d'affecter la somme de cent vingt et un mille trois cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 121.385,-) au compte de prime d'émission de la Société.

La souscription des cinq cent quarante (540) parts sociales nouvellement émises ainsi que la contribution à la prime d'émission s'élevant cent vingt et un mille trois cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 121.385,-) ont été entièrement libérées et payées par l'Associé Unique, par un apport en numéraire, de sorte que la somme de cent trente-quatre mille huit cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 134.885,-), se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à la somme de un million dix-huit mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 1.018.275,-), représentée par quarante mille sept cent trente et une (40.731) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune."

Le reste des statuts de la Société demeure inchangé.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de ces résolutions est estimé à environ mille trois cent euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Anne-Laure Mollard, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2009. LAC/2009/21280. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009088549/9127/106.

(090106565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 141.993.

In the year two thousand and nine, on thirtieth day of June,
before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Sierra Wireless, Inc., a company governed by the laws of Canada, with registered office at 13811 Wireless Way, V6V 3A4 Richmond, British Columbia, Canada and registered under number 2925435 BN (the "Shareholder"),

here represented by Mr Pierre-Alexandre LECHANTRE, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 29 June 2009.

Said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred and one euro (EUR 12,501.-), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, of 16 July 2008, published in the Mémorial C number 2529 of 19 October 2008 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-141.993 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, above-mentioned, of 31 December 2008, published in the Mémorial C number 882 of 24 April 2009.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of eleven million three hundred thousand euro (EUR 11,300,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred and one euro (EUR 12,501.-) to eleven million three hundred twelve thousand five hundred and one euro (EUR 11,312,501.-).

2 To issue eleven million three hundred thousand (11,300,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of one hundred two million two hundred thirteen thousand eight hundred fifty-nine euro (EUR 102,213,859.-) by Sierra Wireless, Inc. and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind.

4 To amend article eight (8) of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of eleven million three hundred thousand euro (EUR 11,300,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred and one euro (EUR 12,501.-) to eleven million three hundred twelve thousand five hundred and one euro (EUR 11,312,501.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue eleven million three hundred thousand (11,300,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared Sierra Wireless, Inc., above-mentioned, by virtue of the above-mentioned proxy, (the "Subscriber").

The Subscriber declared to subscribe for the eleven million three hundred thousand (11,300,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, with payment of a share premium of one hundred two million two hundred thirteen thousand eight hundred fifty-nine euro (EUR 102,213,859.-) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind of eleven million three hundred thousand (11,300,000) shares held by the Subscriber in Sierra Wireless France SAS, a société par actions simplifiée governed by the laws of France, with registered office at 3, Esplanade du Foncet F-92442 Issy les Moulineaux and registered with the Paris Register of Commerce and Companies under number 509 232 146 (the "Contribution").

The Contribution represents a value in the aggregate amount of one hundred thirteen million five hundred thirteen thousand eight hundred fifty-nine euro (EUR 113,513,859.-).

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Subscriber declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The value of the Contribution has been certified by a special report of 30 June 2009, signed by the duly authorized representatives of the Company, which special report will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the eleven million three hundred thousand (11,300,000) new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend article eight (8) of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said article will from now on read as follows:

Art. 8. "The Company's capital is set at EUR 11,312,501.- (eleven million three hundred twelve thousand five hundred and one Euro), represented by 11,312,501 (eleven million three hundred twelve thousand five hundred and one) shares of EUR 1,- (one Euro) each".

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at six thousand five hundred euro.

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente juin.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SAMEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Sierra Wireless, Inc., une société régie par les lois du Canada, ayant son siège social au 13811 Wireless Way, V6V 3A4 Richmond, Colombie Britannique, Canada et inscrite sous le numéro 2925435 BN (l'"Associé"),

représentée aux fins des présentes par Maître Pierre-Alexandre LECHANTRE, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 29 juin 2009.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Sierra Wireless Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cent un euro (EUR 12.501,-), dont le siège social est au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juillet 2008, publié au Mémorial C sous le numéro 2529 du 19 octobre 2008 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B-141.993 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, susmentionné, en date du 31 décembre 2008, publié au Mémorial C sous le numéro 882, en date du 24 avril 2009.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de onze millions trois cent mille euros (EUR 11.300.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent et un euros (EUR 12.501,-) à onze millions trois cent douze mille cinq cent et un euros (EUR 11.312.501,-).

2 Emission de onze millions trois cent mille (11.300.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent deux millions deux cent treize mille huit cent cinquante-neuf euros (EUR 102.213.859,-) par Sierra Wireless, Inc. et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

4 Modification de l'article huit (8) des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de onze millions trois cent mille euros (EUR 11.300.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent et un euros (EUR 12.501,-) à onze millions trois cent douze mille cinq cent et un euros (EUR 11.312.501,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre onze millions trois cent mille (11.300.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu Sierra Wireless Inc., susmentionnée, en vertu de la procuration susmentionnée (le "Souscripteur").

Le Souscripteur a déclaré souscrire les onze millions trois cent mille (11.300.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent deux millions deux cent treize mille huit cent cinquante-neuf euros (EUR 102.213.859,-) et de libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant en onze millions trois cent mille (11.300.000) actions détenues par le Souscripteur dans Sierra Wireless France SAS, une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social au 3, Esplanade du Foncet F-92442 Issy les Moulineaux et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 509 232 146 (l'"Apport").

L'Apport représente en valeur un montant total de cent treize millions cinq cent treize mille huit cent cinquante-neuf euros (EUR 113.513.859,-).

La preuve de la propriété de l'Apport par le Souscripteur a été apportée au notaire instrumentant.

Le Souscripteur a déclaré que l'Apport est libre de tout privilège ou gage, selon le cas, et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La valeur de l'Apport a été certifiée par un rapport spécial du 30 juin 2009, signé par les représentants dûment autorisés de la Société, lequel rapport spécial restera annexé à la présente pour les besoins de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les onze millions trois cent mille (11.300.000) parts sociales nouvelles conformément à la souscription mentionnée ci-dessus.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'article huit (8) des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit article sera dorénavant rédigé comme suit:

Art. 8. "Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 11.312.501 (onze millions trois cent douze mille cinq cent et un euros) représenté par 11.312.501 (onze millions trois cent douze mille cinq cent et une) parts sociales de EUR 1,- (un euro) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à six mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: P.A. LECHANTRE, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 juillet 2009. Relation: EAC/2009/7873. Reçu soixante-quinze Euros (75,00 €).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009088547/239/166.

(090105789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Arvensis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 73.001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009088150/10.

(090104662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Philip Morris Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 14, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 8.272.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2007

Il résulte dudit procès-verbal que PricewaterhouseCoopers, société à responsabilité limitée, avec siège social à 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, a été nommé en tant que réviseur d'entreprises de la Société pour un terme d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2009087348/15.

(090104047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Carihold S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 63.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009088147/10.

(090104675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

IN.A.MA Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 63.614.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of June.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

APPEARED:

The company SKANDIA AG, a company incorporated and existing under the laws of Switzerland, with registered office at CH-4133 Pratteln, Grüssenweg 15, registered with the Trade and Companies' Register of Basel-Country under the number CH-170.3.004.905-9,

duly represented by Mr. Sufian BATAINEH, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a power of attorney under private seal.

The said proxy signed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

These appearing party, represented as said before, declares and requests the undersigned notary to act:

- That the limited liability company IN.A.MA Invest S.à r.l., incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 63.614, (hereinafter referred to as the "Company"), has been incorporated in the form of a Aktiengesellschaft under the denomination IN.A.MA. HOLDING S.A., pursuant to a deed of Me Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, on the 5th of March 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 426 of the 12th of June 1998.

- That the corporate capital of the Company is set at EUR 9.060,000.- (nine million sixty thousand Euros) divided into 20,000 (twenty thousand) corporate units, with a par value of EUR 453.- (four hundred fifty-three Euros) each.

- That the appearing party is the sole member of the Company and therefore hold all the corporate units of the Company.

- That the appearing party, acting as sole member of the Company declares the dissolution of the Company with immediate effect.

- That the appearing party, appoints itself as liquidator of the Company, and in his capacity as liquidator of the Company and according to the interim balance sheet of the Company as at 31 May 2009, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained.

- That a copy of such interim balance sheet after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it, with the registration authorities;

- That the sole member is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the Company whether known but not paid or unknown yet.

- That the Company's activities have been ceased.

- That the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed.

- That the Company's managers and the independent auditor are hereby granted full discharge with respect to their respective duties.

- That it should be proceed to the cancellation of all issued corporate units.

- That all books and documents of the Company will be kept for the legal duration of five years at the sole member registered office.

Expenses

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present meeting, is estimated at eight hundred fifty Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by an French version; on request of the same appeared party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing parties, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La Société SKANDIA AG, une société constituée et existant selon le droit Suisse, avec siège social à CH-Pratteln, Grüssenweg 15, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Bâle-Campagne sous le numéro CH-170.3.004.905-9,

ci-après représentée par M. Sufian BATAINEH, résidant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse,

en vertu d'une procuration sous seing-privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée IN.A.MA Invest S.à r.l., constituée et existant selon le droit du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 63.614, (ci-après dénommée la "Société"); a été constituée sous la forme juridique d'une société anonyme sous la dénomination IN.A.MA. HOLDING S.A.. suivant acte

reçu par Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, le 5 mars 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 426 du 12 juin 1998.

- Que la capital social de la Société s'élève à EUR 9.060.000,- (neuf millions soixante mille euros) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 453,- (quatre cent cinquante-trois euros) chacune.

- Que la partie comparante est l'associé unique de la Société et détient par conséquent la totalité des parts sociales de la Société.

- Que la partie comparante, agissant comme associé unique, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- Que la partie comparante se désigne comme liquidateur de la Société, en tant que liquidateur et conformément aux comptes intérimaires de la Société au 31 mai 2009, déclare que toutes les obligations de la Société, comprenant les obligations découlant de la liquidation, ont été exécutées ou retenues.

- Qu'une copie de ces comptes intérimaires après avoir été signés "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité d'enregistrement.

- Que l'associé unique a acquis la totalité des actifs et déclare assumer tous les engagements de la Société, connus et impayés ou pas encore inconnus.

- Que les activités de la Société ont cessés.

- Que la liquidation de la société doit être considérée accomplie et clôturée.

- Que décharge est donnée aux gérants et au réviseur d'entreprises de la Société de leurs devoirs respectifs.

- Qu'il doit être procédé à l'annulation de toutes les parts sociales émises.

- Que tous les registres et documents de la Société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège social de l'associé unique.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à huit cent cinquante euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglais fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: SAR; BECHTEL; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 juillet 2009. Relation GRE/2009/2432. Reçu soixante-quinze euros 75 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 juillet 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009088573/231/107.

(090106372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Euros Plans International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 103, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.340.

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf juin.

Par devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EUROS PLANS INTERNATIONAL S.A." (numéro d'identité 2007 22 01 885), avec siège social à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 124.340, constituée suivant acte reçu par le notaire Blanche MOUTRIER, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 12 février 2007, publié au Mémorial C, numéro 653 du 19 avril 2007 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Roger ARRENSDORFF, de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 26 septembre 2007, publié au Mémorial C numéro 2545 du 8 novembre 2007 et suivant actes reçus par le notaire instrumentant, en date du 19 novembre 2007, publié au Mémorial C numéro 3011 du 28 décembre 2007 et en date du 20 mars 2008, publié au Mémorial C numéro 1050 du 29 avril 2008.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ugur DENIZ, indépendant, demeurant à Bouzonville (France).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Transfert du siège social de L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg à L-3515 Dudelange, 103, route de Luxembourg et modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution unique suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg à L-3515 Dudelange, 103, route de Luxembourg et de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. 1^{er} alinéa. "Le siège social est établi à Dudelange."

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à sept cent cinquante euros (€ 750,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé DENIZ, J.M. WEBER, RENTMEISTER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 1^{er} juillet 2009. Relation: CAP/2009/2169. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): ENTRINGER.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 13 juillet 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009088550/236/53.

(090106419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Paneurinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 93.048.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle ordinaire le 30 juin 2009

L'assemblée générale a renouvelé les mandats suivants pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009:

1. Monsieur Lucio BERGAMASCO, né le 16 août 1968 à Asti (Italie), demeurant au MC-98000 Monaco, 7 rue du Gabian: administrateur de la Société;

2. Monsieur Silvio GARZELLI, né le 7 avril 1940 à Rome (Italie), demeurant au I-00128 Rome (Italie), 41 Via Giovanni Gastaldi: Président du Conseil d'administration et administrateur de la Société;

3. Maître Pierre METZLER, avocat à la Cour, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement au L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse: administrateur de la Société;

4. Maître Eric SUBLON, avocat à la Cour, né le 26 mai 1072 à Strasbourg (France), demeurant professionnellement au L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse: administrateur de la Société;

5. La société KPMG Audit, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31 Allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103590: commissaire aux comptes de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009087263/22.

(090103584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

I.L.I. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 30.113.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire tenue le 16 juin 2009

Les mandats des administrateurs A.T.T.C. Management s.à r.l., ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent, résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg; A.T.T.C. Directors s.à r.l. ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Jean Pierre Van Keymeulen, représentant permanent résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg et A.T.T.C. Services s.à r.l. ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg ainsi que celui du commissaire aux comptes A.T.T.C. Control s.a., étant venus à échéance, les administrateurs et le commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs pour une nouvelle durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. s.a. / A.T.T.C. s.a.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009087278/24.

(090104026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Immobilière Tresco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 24.928.

—
Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2009 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2011:

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Horst SCHNEIDER, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;
- EURAUDIT Sarl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009087261/15.

(090103585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

AS Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 61.833.

—
I. Le Conseil d'Administration a pris note de la démission de M. Fabrice VALLAT en tant qu'administrateur de la sicav en date du 6 mars 2009.

II. Le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 10 juin 2009 a décidé de coopter avec effet au 10 juin 2009, Monsieur Andrew HANGES en remplacement de Monsieur Daniel KORNMANN, démissionnaire en date du 10 juin 2009.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose de la façon suivante:

M. Freddy BRAUSCH

Etude Linklaters Loesch, 35, avenue J.F. Kennedy, L-1855 LUXEMBOURG,

M. Andrew HANGES

GAM London Limited. 12St. Jame's Place, GB-LONDON SW 1A 1NX
 M. Martin JUFER
 Julius Baer Investment Funds Services Ltd., Hohlstrasse 602, CH-8010 ZÜRICH
 M. Jean-Michel LOEHR
 RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 ESCH-SUR-ALZETTE,
 M. Martin VOGEL
 7, Geduldweg, CH-8810 HORGEN,
 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en janvier 2010.

Pour AS SICAV
 Société d'Investissement à Capital Variable
 RBC DEXIA Investor Services Bank.S.A.
 Société anonyme
 Signatures

Référence de publication: 2009087247/29.
 (090103620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Fouress Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
 R.C.S. Luxembourg B 59.707.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087264/10.
 (090104008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

IC S.A., Industrie de la Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
 R.C.S. Luxembourg B 128.999.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 05 mai 2009.

Résolution.

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Bruno Pavesi, de sa fonction d'administrateur décide d'accepter cette démission.

Le conseil décide donc de coopter comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour, Monsieur Mirko Leo né le 08 mai 1975 à Lecce (Italie), demeurant professionnellement à 11 Strada Statale I-20063 Cernusco sul Naviglio, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
 Société Européenne de Banque S.A.
 Société Anonyme
 Banque domiciliataire
 Signatures

Référence de publication: 2009087249/20.
 (090103604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Afrodite S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.129.475,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
 R.C.S. Luxembourg B 108.754.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 19 juin 2009

Résolution

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009:

Commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AFRODITE S.à r.l.
Société à Responsabilité Limitée
Signature
Un gérant

Référence de publication: 2009087248/19.

(090103611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Amata S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 86.207.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 25 juin 2009 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2011:

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Horst SCHNEIDER, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;
- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2009087254/15.

(090103594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Dak Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.
R.C.S. Luxembourg B 49.763.

Extrait des principales résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue de manière extraordinaire le mercredi 24 juin 2009

A l'unanimité, l'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs en place.

Ces administrateurs sont:

- Madame Renate Josten, demeurant professionnellement au 2, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg,
- Maître Bernard Felten, demeurant professionnellement au 2, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg,
- Monsieur Frédéric Collot, demeurant professionnellement au 4, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg,

Ces administrateurs sont nommés jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014 devant se tenir en 2015.

En outre, l'Assemblée nomme comme Président du Conseil d'Administration, Maître Bernard Felten et ce jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014 devant se tenir en 2015.

L'Assemblée décide également de reconduire le mandat de commissaire de la société Daley Stratégies S.A. ayant son siège social au 35A, Regent Street, Jasmin Court à BH-1777 Belize City (Belize) et immatriculée sous le numéro I.B.C. 9676.

Son mandat prendra fin à la prochaine assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009 devant se tenir en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l.
17, rue des Jardiniers
B.P. 2650 L-1026 Luxembourg
Un Mandataire
Représentée par Patrick Sganzerla
Expert-Comptable

Référence de publication: 2009087274/30.

(090103385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Dak Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 49.626.

—
Extrait des principales résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue de manière extraordinaire le mercredi 24 juin 2009

A l'unanimité, l'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs en place.

Ces administrateurs sont:

- Madame Renate Josten, demeurant professionnellement au 2, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg,
- Maître Bernard Felten, demeurant professionnellement au 2, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg,
- Monsieur Frédéric Collot, demeurant professionnellement au 4, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg,

Ces administrateurs sont nommés jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014 devant se tenir en 2015.

En outre, l'Assemblée nomme comme Président du Conseil d'Administration, Maître Bernard Felten et ce jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014 devant se tenir en 2015.

L'Assemblée décide également de reconduire le mandat de commissaire de la société Daley Strategies S.A. ayant son siège social au 35A, Regent Street, Jasmin Court à BH-1777 Belize City (Belize) et immatriculée sous le numéro I.B.C. 9676.

Son mandat prendra fin à la prochaine assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009 devant se tenir en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l.

17, rue des Jardiniers

B.P. 2650 L-1026 Luxembourg

Un Mandataire

Représentée par Patrick Sganzerla

Expert-Comptable

Référence de publication: 2009087273/30.

(090103379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Operspec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 39.314.

—
Extrait des principales résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue de manière extraordinaire le mardi 30 juin 2009

A l'unanimité, l'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs en place.

Ces administrateurs sont:

- Madame Renate Josten, demeurant professionnellement au 2, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg,
- Maître Bernard Felten, demeurant professionnellement au 2, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg,
- Monsieur Frédéric Collot, demeurant professionnellement au 4, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg,

Ces administrateurs sont nommés jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014 devant se tenir en 2015.

En outre, l'assemblée nomme Président du Conseil d'Administration Maître Bernard Felten et ce jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014 devant se tenir en 2015.

L'Assemblée décide également de reconduire le mandat de commissaire de la société Daley Strategies S.A. ayant son siège social au 35A, Regent Street, Jasmin Court à BH-1777 Belize City (Belize) et immatriculée sous le numéro I.B.C. 9676.

Son mandat prendra fin à la prochaine assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009 devant se tenir en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l.

17, rue des Jardiniers

B.P. 2650 L-1026 Luxembourg

Un Mandataire

Représentée par Patrick Sganzerla

Expert-Comptable

Référence de publication: 2009087272/30.

(090103376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Swedbank Robur International, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 31.868.

—
EXTRAIT

Monsieur Johan Grevelius a démissionné de sa fonction de membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 5 juin 2009.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société du 5 juin 2009, Madame Cecilia Vernerson, Messieurs Mats Lagerqvist et Anders Borgh ont été reconduits dans leur fonction d'administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en juin 2010.

Par conséquent, le conseil d'administration de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Mme Cecilia Vernerson, administrateur, 8-10, Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg;
- M. Mats Lagerqvist, administrateur, 8, Malm Morgsgatan, S-10534 Stockholm, Suède;
- M. Anders Borgh, administrateur, 8, Malm Morgsgatan, S-10534 Stockholm, Suède;

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009087269/18.

(090103341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Schwan's Global Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 46.388.160,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 108.503.

—
EXTRAIT

En date du 30 juin 2009, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Avec effet immédiat, la démission du gérant de catégorie B, Madame Bernadette Mc Namara Kruk a été acceptée.
2. Subséquemment, a été nommé nouveau gérant de catégorie B, avec effet immédiat et pour une période indéterminée, Monsieur James Peter Dollive, né à Neptune, New Jersey, Etats-Unis, le 13 juin 1951, résidant professionnellement au 8500 Normandale Lake Blvd., Suite 2000, Bloomington, MN 55437, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2009087265/18.

(090103581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Masterhouse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.816.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 juin 2009.

Résolution.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Christophe Velle, employé privé, né le 28 octobre 1974 à Thionville (France), demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur et président;

Giovanni Spasiano, employé privé né le 12 février 1968 à Naples (Italie), demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mme Elisiana Pedone, employée privée, née le 30 avril 1982 à Trani (Italie) demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes

ComCo S.A. 5 Rue Jean Monnet L - 2180 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009087290/26.

(090104381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

ET SI, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 93, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 78.041.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087277/10.

(090104108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Fly Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 61.406.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 24 juin 2009

Monsieur Celso GOMES DOMINGUES, employé privé, né le 21 février 1978 à Luxembourg, demeurant à 219, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg est nommé nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Toby HERKRATH. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2015

Les mandats de Messieurs Roger CAURLA, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette (L) demeurant au 19, rue des Champs à L-3912 Mondercange et Alain VASSEUR, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange (L) demeurant au 3, rue de Mamer à L-8277 Holzem en tant qu'Administrateurs, ainsi que le mandat de la société anonyme TRIPLE A CONSULTING, R.C.S. Luxembourg B 61417, ayant son siège social au 2, Millegässel à L-2156 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2015.

Certifié sincère et conforme

Pour FLY INVEST S.A.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009087286/21.

(090104397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Brembo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 71.768.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 mai 2009.

Résolutions.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ubaldo Migliorati, né le 29 mars 1968 à Trieste (Italie), demeurant au 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Francesco Moglia, né le 27 mai 1968 à Rome (Italie), demeurant au 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;

Eric Scussel, né le 1^{er} juillet 1974 à Villerupt (France), demeurant au 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Giuseppe Cataldo, né le 14 novembre 1978 à Bari (Italie), demeurant au 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

PriceWaterhouseCoopers S.à.r.l. 400 Route d'Esch, L - 1471 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BREMBO INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009087289/26.

(090104384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

360 Capital One S.C.A. - SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.506.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2009.

Résolution:

Le mandat du réviseur d'entreprises venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

Réviseur d'entreprises:

Deloitte S.A., 560 Rue du Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Signatures

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2009087291/20.

(090104372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

I.B.B. Baugesellschaft mbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9749 Fischbach, 6, Gällewee.

R.C.S. Luxembourg B 95.914.

Gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Marc CRAVATTE, mit Amtswohnsitz in Ettelbrück am 23.10.1995, veröffentlicht im Memorial C N° 658 vom 28.12.1995, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den vorerwähnten Notar Marc CRAVATTE am 30.12.1996, veröffentlicht im Memorial C N° 180 vom 11.04.1997, abgeändert durch denselben Notar am 30.12.1999, veröffentlicht im Memorial C N° 398 vom 05.06.2000, abgeändert am 26.07.2001, veröffentlicht im Memorial C N° 123 vom 23.01.2002, abgeändert am 17.09.2002, veröffentlicht im Memorial C N° 1665 vom 20.11.2002, abgeändert gemäss privatschriftliche Urkunde vom 19.10.2001, veröffentlicht im Memorial C N° 386 vom 09.03.2002, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Alex WEBER, mit Amtswohnsitz zu Niederkerschen am 02.12.2004, veröffentlicht im Memorial C N° 202 vom 07.03.2005, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den vorerwähnten Notar Alex WEBER am 07.07.2005, veröffentlicht im Memorial C N° 1280 vom 26.11.2005, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Alex WEBER, mit Amtswohnsitz zu Niederkerschen am 12/03/2007, veröffentlicht im Memorial C N° 932 vom 21.05.2007, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den vorerwähnten Notar Alex WEBER am 22.03.2007, veröffentlicht im Memorial C N° 937 vom 22.05.2007

Änderung Anschrift Gesellschafter

Die Gesellschaft hält hiermit die Änderung des Wohnsitzes unseres technischen Geschäftsführers, Herrn Müller Berthold fest, der nunmehr an folgender Anschrift wohnt:

St Vither Strasse 98E, B-4770 Amel - Born

Die Geschäftsführer:

Gerhard Schrauben, Buchhalter, 28 Valender B-4771 Amel

Claudy Schumacher, Angestellter, 9, Hohlweg Berg, B-4750 Bütgenbach

Berthold Müller, Angestellter, St Vither Strasse 98E, B-4770 Amel - Born

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fischbach, den 18/06/2009.

Gerhard Schrauben / Claudy Schumacher / Berthold Müller.

Référence de publication: 2009086419/30.

(090103106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Metalgroup S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 111.728.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

METALGROUP S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009087067/11.

(090103463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Qurtech, Société Anonyme.

Siège social: L-5730 Aspelt, 12, rue de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 112.949.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2009

Première résolution

Est nommée administrateur pour une durée de 6 ans à partir de la présente assemblée, Mme Elisabetta Guidi, administrateur de sociétés, née le 10 avril 1966 à Voghera (I), demeurant à L-2545 Howald, 13, rue Theodore Speyer.

Deuxième résolution

Est nommé administrateur pour une durée de 6 ans à partir de la présente assemblée, M. Paolo Zanoni, administrateur de sociétés, né le 24 septembre 1966 à Torino (I), demeurant à Torino, Via Paisiello 58.

Troisième résolution

Est nommée administrateur-délégué pour une durée de 6 ans à partir de la présente assemblée, Mme Elisabetta Guidi, administrateur de sociétés, née le 10 avril 1966 à Voghera (I), demeurant à L-2545 Howald, 13, rue Theodore Speyer.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de révoquer les mandats d'administrateurs de M. Francesco Gringeri, administrateur de sociétés, demeurant à Milan (I), I-20149, 1 Via Carlo Ravizza et de M. Jean Durocher, employé privé, demeurant à Charenton le Pont (F), F-94220, 7 Jardins du Cardinal Richelieu. L'assemblée décide aussi de révoquer le mandat d'administrateur-délégué de M. Francesco Gringeri, évoqué ci-avant. L'assemblée décide de révoquer le mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de M. Oscar Della Schiava, administrateur de sociétés, né le 27 mai 1960 à Fontanafredda (I), demeurant à 13, rue Theodore Speyer, L-2545 Howald.

Cinquième résolution

Est nommé administrateur, administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration pour une durée de 6 ans à partir de la présente assemblée, M. Oscar Della Schiava, administrateur de sociétés, né le 27 mai 1960 à Fontanafredda (I), demeurant à 13, rue Theodore Speyer, L-2545 Howald.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009086415/30.

(090102842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Reyl (Lux) Tactical Allocations, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.911.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2009

L'Assemblée a nommé, Monsieur Thomas de SAINT-SEINE, Administrateur, pour un mandat d'un an et ce, sous réserve de l'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

L'Assemblée a par ailleurs pris note de la démission de Monsieur Dominique REYL de ses mandats d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration. Monsieur François REYL sera désormais Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée a également renouvelé le mandat des Administrateurs suivants pour la durée d'un an:

Messieurs	François REYL	Président
	Antoine CALVISI.	

Composition du Conseil d'Administration

François REYL Président

(résidant professionnellement à CH-1204 GENEVE, 62, rue du Rhône)

Antoine CALVISI

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal)

Thomas de SAINT-SEINE

(résidant professionnellement à CH-1204 GENEVE, 62, rue du Rhône)

Réviseur d'Entreprises

ERNST & YOUNG

(ayant son siège social à L-5365 MUNSBACH, 7, Parc d'Activité Syrdall)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

BANQUE DE LUXEMBOURG

Société Anonyme

Investment Fund Services

22-24, boulevard Royal

L-2449 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009087327/33.

(090104272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Laax Investments Ltd., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.027.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAAX INVESTMENTS Ltd.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009087311/12.

(090103375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Reyl (Lux) Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.383.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2009

L'Assemblée a nommé, Monsieur Thomas de SAINT-SEINE, Administrateur, pour un mandat d'un an et ce, sous réserve de l'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

L'Assemblée a par ailleurs pris note de la démission de Monsieur Dominique REYL de ses mandats d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration. Monsieur François REYL sera désormais Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée a également renouvelé le mandat des Administrateurs suivants pour la durée d'un an:

Messieurs	François REYL	Président
	Antoine CALVISI.	

Composition du Conseil d'Administration

François REYL Président

(résidant professionnellement à CH-1204 GENEVE, 62, rue du Rhône)

Antoine CALVISI

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal)

Thomas de SAINT-SEINE

(résidant professionnellement à CH-1204 GENEVE, 62, rue du Rhône)

Réviseur d'Entreprises

ERNST & YOUNG

(ayant son siège social à L-5365 MUNSBACH, 7, Parc d'Activité Syrdall)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

BANQUE DE LUXEMBOURG

Société Anonyme

Investment Fund Services

22-24, boulevard Royal

L-2449 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009087328/33.

(090104263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Galoma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 116.133.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 20 mai 2009.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

Mr Rémy MENEGUZ, Expert-comptable, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Mr Giovanni VITTORE, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur;

Mr Frédéric NOËL, Avocat, avec adresse professionnelle au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire:

Fiduciaire MEVEA S.à r.l. établie au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg.

pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GALOMA S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009087318/23.

(090104323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Alfa Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 117.706.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 29 mai 2009.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

Mr Rémy MENEGUZ, Expert-comptable, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Mr Giovanni VITTORE, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur;

Mr Frédéric NOEL, Avocat, avec adresse professionnelle au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire:

Fiduciaire MEVEA S.à r.l. établie au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg,
pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALFA INVEST S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009087319/23.

(090104314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Thelio Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 122.085.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 18 mai 2009.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

Mr Giovanni VITTORE, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Mr Rémy MENEGUZ, Expert-comptable, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur;

Mr Frédéric NOEL, Avocat, avec adresse professionnelle au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire:

Fiduciaire MEVEA S.à r.l. établie au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg,
pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THELIO PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009087317/23.

(090104330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Siria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 80.008.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 19 mai 2009.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

Mr Giovanni VITTORE, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Mr Rémy MENEGUZ, Expert-comptable, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur;

Mr Frédéric NOEL, Avocat, avec adresse professionnelle au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire:

Fiduciaire MEVEA S.à r.l. établie au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIRIA S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009087323/23.

(090104300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Yeoman Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 55.311.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 25 juin 2009.

- Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à savoir:

Commissaire aux comptes:

- PricewaterhouseCoopers, 400 route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009087330/16.

(090104256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

MECAN Industry S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 131.340.

Extrait du procès-verbal des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 30 juin 2009

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 juin 2009 que:

Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, a été nommée commissaire de la société MECAN Industry S.A. en remplacement de Monsieur Marcel Stéphan, demeurant à L-7268 Bérelange, 23, cité Aline Mayrisch, avec effet immédiat.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'année 2008 et qui doit se tenir en septembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009087315/16.

(090104340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Balholm Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 53.248.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 25 juin 2009.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à savoir:

Administrateurs:

- Paul Richard Coulson, Richview Office Park, Clonskeagh, Dublin 14, Irlande
- Hermanus Roelof Willem Troskie, 56 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
- John Broadhurst Mills, 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Commissaire aux comptes:

- PricewaterhouseCoopers, 400 route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009087333/21.

(090104247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Alius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 90.977.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 juin 2009

L'assemblée prend acte de et ratifie la cooptation de Monsieur Benoît Dessy décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 1^{er} septembre 2008.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009:

Fiduciaire MEVEA Sarl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour extrait conforme

ALIUS S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009087338/17.

(090104155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Yeoman Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 131.609.

—

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 25 juin 2009.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à savoir:

Administrateurs:

- Paul Coulson, Richview Office Park, Clonskeagh, Dublin 14, Irlande
- Hermanus Roelof Willem Troskie, 56 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
- Wolfgang Baertz, 4 bei den 5 Buchen, L-8123 Bridel, Luxembourg
- Gerald Moloney, 32 Palmerston Road, Rathmines, Dublin 6, Irlande

Commissaire aux comptes:

- PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400 route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009087336/22.

(090104190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

ITT International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 144.132.

L'adresse de Danielle Kolbach, gérant de ITT Industries S.à r.l. (la Société), a été transférée au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en date du 15 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009087337/13.

(090104162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Insolux S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 119.766.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 3 juillet 2009 a approuvé les résolutions suivantes:

- Les démissions de M. Tom Verheyden et M. Vincent de Rycke, en tant qu'Administrateurs de la société, sont acceptées avec effet au 14 janvier 2009.

- M. Henri Lenne, avec adresse professionnelle au 39 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et M. Hugo Willems, avec adresse professionnelle au 20 Gothardstrasse, 6304 Zug, Suisse sont élus nouveaux Administrateurs de la société avec effet au 14 janvier 2009 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2009.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour Vistra (Luxembourg) S.à r.l.

Bart Zech

Référence de publication: 2009087267/19.

(090103329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

OOCL (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 123.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OOCL (Luxembourg) S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009086275/12.

(090102802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Baupart A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 88.062.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société anonyme
Banque domiciliataire
Edoardo TUBIA / Signature

Référence de publication: 2009086328/12.

(090102664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Damia Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 95.476.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société anonyme
Banque domiciliataire
Edoardo TUBIA / Signature

Référence de publication: 2009086329/12.

(090102670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Repères S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5231 Sandweiler, 69, rue d'Iltzig.

R.C.S. Luxembourg B 31.484.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009086409/10.

(090102772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Société Anonyme des Eaux Minérales de Beckerich S.A..

Siège social: L-8522 Beckerich, 8, Jos Seyler Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 93.693.

L'affectation du résultat concernant la distribution d'un dividende relatif aux comptes annuels 2008 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009086421/15.

(090103180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Club 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4115 Esch-sur-Alzette, place des Sacrifiés 1940-1945.

R.C.S. Luxembourg B 19.909.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009086412/10.

(090102767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Havana Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.117.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 1^{er} juillet 2009

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 1^{er} juillet 2009, que:
L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de Mademoiselle Anne-Marie Pratiffi, en tant que Commissaire aux comptes de la Société, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2009.

HAVANNA INVEST S.A.

François Georges / Edouard Georges

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009086668/16.

(090102729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Optifid S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 105.241.

—
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2009087051/12.

(090103328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

United Artists Growing Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 76.845.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour United Artists Growing Holding S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009087053/12.

(090103365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Egos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 118.628.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009086401/10.

(090102786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.
